



Le St-U spécial – Vendredi 16 mars 2018

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR(TRICE) DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Relevant de la directrice générale, le candidat assurera le développement et la gestion d'une programmation d'activités variée et de qualité pour la population de la municipalité, et ce, en complémentarité avec les organismes du milieu.

Responsabilités :

- Élaborer, développer, planifier, organiser et superviser les programmes de loisirs sportifs, culturels et communautaires incluant aréna et parcs municipaux de même que les événements spéciaux;
- Planifier et élaborer deux fois par année, une programmation municipale diversifiée d'activités de loisir (sportives, culturelles) qui correspond aux besoins et aux attentes de la population;
- Recruter du personnel et superviser leur travail. Établir les horaires selon l'utilisation et les réservations des installations municipales;
- S'acquitter de l'ensemble des tâches relatives à la planification et la supervision du Camp de jour;
- Collaborer avec les comités dans la coordination d'événements;
- Contribuer activement à l'atteinte des objectifs du service des loisirs et au maintien d'un climat de travail sain tout en assurant une communication efficace et de bonnes relations avec les clients internes et externes.

Exigences requises :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'intervention en loisirs ou minimum de 5 années d'expérience pertinente. Sera également considérée toute autre combinaison d'étude et expérience;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Habileté à utiliser les logiciels nécessaires à sa tâche (Suite Office, logiciel de gestion Sports-plus).

Qualités personnelles :

- Disponible, responsable, ponctuel et avenant;
- Démontrer des qualités d'entregent d'écoute et être rassembleur;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de leadership;
- Facilité à gérer le personnel;
- Capacité à travailler et à encadrer les bénévoles;
- Avoir la volonté et le désir d'améliorer ses connaissances.

Conditions et inscription :

- Les conditions et travail ainsi que le salaire offert reflètent la rigueur exigée et les responsabilités qui incomberont au titulaire de ce poste. Ces conditions s'avèrent concurrentielles. Ce poste convient d'un horaire de 35 heures/semaine et est permanent. Ce travail exige un horaire variable et demande une disponibilité le soir et les fins de semaine à certaines périodes de l'année;
- Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au plus tard le vendredi 20 avril 2018 avec la mention **Poste de directeur(trice) des loisirs** de la façon suivante :

Par courrier : Municipalité de Saint-Ubalde
Poste de directeur(trice) des loisirs
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0

Par courriel : info@saintubalde.com

- La date d'entrée en fonction est prévue pour le 21 mai 2018;
- Nous vous remercions de votre intérêt. Cependant, veuillez prendre note que seules les personnes retenues pour une deuxième étape de sélection seront contactées;
- L'emploi du masculin vise à faciliter la lecture de ce document, ce poste étant ouvert sans discrimination;
- Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.